



# État des résultats des activités d'une entreprise de pêche

- Pour obtenir plus de précisions sur la façon de remplir ce formulaire, consultez le guide T4004, *Revenus de pêche*.

<b>Identification</b>				Votre nom				Votre numéro d'assurance sociale									
Numéro d'enregistrement du bateau (NEB)				Numéro de compte (15 caractères)													
Nom du bateau				Ville, province ou territoire				Code postal									
Exercice		Année		Mois		Jour		Année		Mois		Jour		L'année 2012 était-elle votre dernière année d'exploitation?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
du :								au :									
Espèce principal				Code d'activité économique (selon le chapitre 2 du guide T4004)													
Numéro d'inscription de l'abri fiscal				Numéro d'entreprise de la société de personnes (9 chiffres)				Votre quote-part de la société de personnes %									
Nom et adresse de la personne ou de la firme qui remplit ce formulaire																	

<b>Revenus</b>			
Vente de poissons	.....	_____	_____
Autres produits marins	.....	_____	_____
Subventions, crédits et dégrèvements	.....	_____	_____
Subsides	.....	_____	_____
Indemnité pour perte d'un revenu ou d'un bien de pêche	.....	_____	_____
Pêcheur à la part : nom du bateau et du capitaine	.....	_____	_____
Autres revenus (précisez) _____		9600	_____
<b>Revenu brut</b> – Total des montants ci-dessus (inscrivez ce montant à la ligne 170 de votre déclaration de revenus)	.....	8299	_____ a

<b>Revenu net (perte nette) avant rajustements</b>			
<b>Revenu brut</b> (de la ligne 8299 à la page 1)		_____	_____ a
<b>Dépenses</b> (inscrivez la partie « affaires » seulement)			
Appâts, glace, sel	.....	9138	_____
Parts des membres de l'équipage	.....	9062	_____
Carburant et huile (sauf pour véhicules à moteur)	.....	9224	_____
Matériel de pêche	.....	9136	_____
Assurances	.....	8690	_____
Intérêts	.....	8710	_____
Nourriture	.....	8523	_____
Permis	.....	8760	_____
Dépenses relatives aux véhicules à moteur (sans la DPA) – voir tableau A, à la page 4	.....	9281	_____
Frais de bureau	.....	8810	_____
Filets et pièges	.....	9137	_____
Frais comptables, juridiques et autres honoraires professionnels	.....	8860	_____
Salaires, traitements et avantages (y compris les contributions de l'employeur)	.....	9060	_____
Réparations : Bateau de pêche	_____		_____
Moteur	_____		_____
Matériel électrique	_____		_____
<b>Total des trois lignes ci-dessus</b>			_____
<b>Moins</b> : Recouvrements d'assurances	.....		_____
Votre coût	.....	8963	_____
Autres dépenses	_____	9270	_____
<b>Total partiel</b>			_____
Déduction annuelle pour les immobilisations admissibles	.....	9935	_____
Déduction pour amortissement (montant de la section A, à la page 3)	.....	9936	_____
<b>Dépenses totales</b> (total des trois lignes ci-dessus)		9368	_____ b
<b>Revenu net (perte nette) avant rajustements</b> (ligne a moins ligne b)		9369	_____

<b>— Votre revenu net (perte nette) —</b>	
Votre part de la ligne 9369 à la page 1 .....	c
<b>Plus</b> : Remboursement de la TPS/TVH à l'intention des associés reçu dans l'année .....	<b>9974</b>
Total (ligne c plus ligne 9974)	▶ d
<b>Moins</b> : Autres montants déductibles de votre part du revenu net (perte nette) de la société de personnes (selon le tableau ci-dessous) .....	<b>9943</b> e
<b>Votre revenu net (perte nette) après rajustements</b> (ligne d moins ligne e) .....	f
<b>Moins</b> : Frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise (selon le tableau ci-dessous) .....	<b>9945</b>
<b>Votre revenu net (perte nette)</b> (ligne f moins ligne 9945) (inscrivez ce montant à la ligne 143 de votre déclaration de revenus) .....	<b>9946</b>

<b>— Autres montants déductibles de votre part du revenu net (perte nette) de la société de personnes —</b>	
Inscrivez les dépenses que vous avez engagées pour gagner un revenu de la société de personnes et que celle-ci ne vous a pas remboursées. Ces dépenses ne doivent pas être incluses dans les dépenses déjà calculées pour la société de personnes.	
_____	
_____	
<b>Total</b> (inscrivez ce montant à la ligne e, ci-dessus)	

<b>— Calcul des frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise —</b>	
Chauffage .....	
Électricité .....	
Assurances .....	
Entretien .....	
Intérêt hypothécaire .....	
Impôts fonciers .....	
Autres dépenses (précisez) : _____	
<b>Total partiel</b>	
<b>Moins</b> : Partie personnelle .....	
<b>Total partiel</b>	
<b>Plus</b> : Déduction pour amortissement (partie affaires seulement) .....	
Montant reporté de l'année précédente .....	
<b>Total partiel</b>	1
<b>Moins</b> : Revenu net (perte nette) après rajustements (ligne f ci-dessus) si négatif, inscrivez « 0 » .....	2
<b>Frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise disponibles pour l'année d'imposition suivante</b> (ligne 1 moins ligne 2) – si négatif, inscrivez « 0 » .....	
<b>Déduction admissible</b> (le moins élevé des montants 1 et 2 ci-dessus) – inscrivez votre part de ce montant à la ligne 9945, ci-dessus .....	3

<b>— Renseignements sur les autres associés —</b>				
Nom et adresse _____	Part du revenu net (perte nette)	\$	Quote-part	%
Nom et adresse _____	Part du revenu net (perte nette)	\$	Quote-part	%
Nom et adresse _____	Part du revenu net (perte nette)	\$	Quote-part	%

<b>— Détail du capital de l'entreprise —</b>	
Total du passif de l'entreprise .....	<b>9931</b>
Retraits de l'entreprise en 2012 .....	<b>9932</b>
Apports de capital à l'entreprise en 2012 .....	<b>9933</b>

**Section A – Calcul de la déduction pour amortissement (DPA)**

**Protégé B** une fois rempli

1 Numéro de la catégorie	2 Fraction non amortie du coût en capital (FNACC) au début de l'année	3 Coût des acquisitions de l'année (lisez les sections B et C à la page 3)	4 Produit des dispositions de l'année (lisez les sections D et E à la page 3)	5 FNACC après les acquisitions et dispositions (col. 2 plus col. 3 moins col. 4)	6 Rajustement pour les acquisitions de l'année $1/2 \times$ (col. 3 moins col. 4) si négatif, inscrivez « 0 »	7 Montant de base pour la DPA (col. 5 moins col. 6)	8 Taux (%)	9 DPA de l'année (col. 7 $\times$ col. 8 ou un montant rajusté)	10 FNACC à la fin de l'année (col. 5 moins col. 9)

**Total de la DPA à l'égard des biens de la partie XI** – Inscrivez ce montant moins le montant de DPA sur les frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise, à la ligne 9936, à la page 1.\*\* i

\* S'il y a un montant négatif dans cette colonne, ajoutez-le au revenu à titre de récupération à la ligne 9600, « Autres revenus », à la page 1. Si'il y a un montant positif dans cette colonne, mais qu'il ne reste aucun bien dans la catégorie, déduisez-le à titre de perte finale à la ligne 9270, « Autres dépenses », à la page 1. Notez qu'il n'y a ni récupération ni perte finale à l'égard des biens de la catégorie 10.1. Pour en savoir plus, consultez le chapitre 3 du guide T4004.

\*\* Pour en savoir plus au sujet de la DPA sur l'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise, lisez « Règles spéciales », au chapitre 3 du guide T4004. Inscrivez le total de la ligne i à la ligne 9936, à la page 1.

**Section B – Détails des acquisitions d'équipement durant l'année**

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Coût total	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)

**Total des acquisitions d'équipement durant l'année** 9925

**Section C – Détails des acquisitions d'immeubles durant l'année**

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Coût total	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)

**Total des acquisitions d'immeubles durant l'année** 9927

**Section D – Détails des dispositions d'équipement durant l'année**

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Produit de disposition (ne peut pas dépasser le coût en capital)	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)

**Remarque :** Si vous avez vendu un bien de votre entreprise de pêche durant l'année, consultez le chapitre 3 du guide T4004 pour obtenir des renseignements sur le produit de disposition.

**Total des dispositions d'équipement durant l'année** 9926

**Section E – Détails des dispositions d'immeubles durant l'année**

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Produit de disposition (ne peut pas dépasser le coût en capital)	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)

**Remarque :** Si vous avez vendu un bien de votre entreprise de pêche durant l'année, consultez le chapitre 3 du guide T4004 pour obtenir des renseignements sur le produit de disposition.

**Total des dispositions d'immeubles durant l'année** 9928

**Section F – Détails des acquisitions et dispositions de terrains durant l'année**

Coût total de toutes les acquisitions de terrains durant l'année	9923
Produit total de toutes les dispositions de terrains durant l'année	9924

**Remarque :** Vous ne pouvez demander aucune déduction pour amortissement à l'égard d'un terrain.

**Tableau A – Dépenses relatives aux véhicules à moteur**

Kilomètres parcourus dans l'année d'imposition pour gagner un revenu de pêche	_____	_____	1
Total des kilomètres parcourus dans l'année d'imposition	_____	_____	2
Carburant et huile	_____	_____	3
Intérêts (voir tableau B ci-dessous)	_____	_____	4
Assurances	_____	_____	5
Droits d'immatriculation et permis	_____	_____	6
Entretien et réparation	_____	_____	7
Frais de location (voir tableau C ci-dessous)	_____	_____	8
Autres dépenses (précisez)	_____	_____	9
	_____	_____	10
<b>Total des dépenses de véhicule à moteur (total des lignes 3 à 10)</b>	_____	_____	<b>11</b>

Partie affaires :  $\left( \frac{\text{ligne 1 : } \_\_\_\_\_\_}{\text{ligne 2 : } \_\_\_\_\_\_} \right) \times \text{ligne 11 : } \_\_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_\_ \quad 12$

Frais de stationnement liés aux activités commerciales \_\_\_\_\_ 13

Assurance d'affaires supplémentaire \_\_\_\_\_ 14

**Dépenses de véhicule à moteur admissibles** (total des lignes 12, 13 et 14) (inscrivez ce montant à la ligne 9281, à la page 1) ... \_\_\_\_\_

**Remarque :** Vous pouvez déduire la DPA sur les véhicules à moteur dans la section A, à la page 3.

**Tableau B – Intérêt admissible pour les voitures de tourisme**

Total de l'intérêt payable (comptabilité d'exercice) ou payé (comptabilité de caisse) dans l'exercice \_\_\_\_\_ A

$10 \$^* \times \text{le nombre de jours dans l'exercice où l'intérêt a été payable (comptabilité d'exercice) ou payé (comptabilité de caisse)} = \_\_\_\_\_\_ \quad B$

**Frais d'intérêt admissibles :** le moins élevé de A ou B : (inscrivez ce montant à la ligne 4 du tableau A) \_\_\_\_\_

\* Pour les voitures de tourisme achetées après 2000.

**Tableau C – Frais de location admissibles pour les voitures de tourisme**

Total des frais de location engagés au cours de l'exercice 2012 pour le véhicule \_\_\_\_\_ 1

Total des paiements de location déduits avant l'exercice 2012 pour le véhicule \_\_\_\_\_ 2

Nombre total de jours où le véhicule a été loué en 2012 et les exercices précédents \_\_\_\_\_ 3

Prix de détail suggéré par le fabricant \_\_\_\_\_ 4

Le montant le plus élevé : ligne 4 ou [(35 294 \$ + TPS\* et TVP ou TVH sur 35 294 \$)]  $\times 85\% = \_\_\_\_\_\_ \quad 5$

$\frac{[(800 \$ + \text{TPS}^* \text{ et TVP ou TVH sur } 800 \$) \times \text{ligne 3}]}{30} - \text{ligne 2} = \_\_\_\_\_\_ \quad 6$

$\frac{[(30\,000 \$ + \text{TPS}^* \text{ et TVP ou TVH sur } 30\,000 \$) \times \text{ligne 1}]}{\text{ligne 5}} = \_\_\_\_\_\_ \quad 7$

**Frais de location admissibles :** le moins élevé des montants de la ligne 6 ou de la ligne 7 (inscrivez ce montant à la ligne 8 du tableau A ci-dessus) \_\_\_\_\_

\* Utilisez le taux de 5 % pour la TPS et le taux applicable à votre province pour la TVH.